

**EXTRAIT**  
**Du registre des décisions du bureau de la Communauté**

**DB 2020-030 : MISE A DISPOSITION DU PLUi ET DU PPRI EN ACCES DIRECT SUR LE SITE INTERNET POUR LES PARTICULIERS VIA LE LOGICIEL CLICMAP**

Le 24 juin 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 19 juin 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON, Jean-Jacques AULOMBARD; Daniel LEFEBVRE ; Pierre CASTEL ; Jacques SIMON ;

EXCUSES : Jacques GALY ; Alfred VISMARA ; Georges REVERTE Marcel MARTINEZ, Jean-Pierre ESPOSITO, Richard ASSENS,

INVITES : Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ ;

Depuis le site internet de la communauté de communes et des communes membres qui le souhaitent, il est proposé de mettre à disposition des particuliers une visionneuse via le logiciel CLICMAP (déjà utilisé par le service ADS et les communes), afin de permettre à chacun de consulter le cadastre et d'avoir accès, pour chaque parcelle, au zonage et la règlementation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et du PPRI, sur l'ensemble des 61 communes de la communauté de communes.

Il est proposé d'accepter le devis de la société IF technologies pour permettre cet accès en libre-service, soit un cout supplémentaire de 876 € TTC sur l'abonnement annuel de 2700 € TTC.

**Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.**

Ainsi délibéré à Quillan, le 24 juin 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le 20/06/2020  
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 26/06/2020

